

C

VOGLANS |

Les nouveaux locaux techniques et l'école de musique ont été inaugurés

C'est une double inauguration à laquelle les Voglansais étaient conviés samedi, celle du nouveau bâtiment communal avec ses locaux techniques et l'école de musique qui déménage. Des locaux techniques implantés à proximité de la salle polyvalente depuis 23 ans devenus trop exigus, un besoin grandissant de salles pour les associations, après plusieurs études, la commune retenait la solution d'une construction d'un bâtiment neuf sur le terrain dit de l'ancien foyer communal. Le projet adopté consiste en un bâtiment sur 2 niveaux avec 165 m² de garage et 100 m² de locaux de rangements au niveau inférieur et 170 m² pour l'école de musique et 90 m² de locaux pour le personnel municipal au ni-

veau supérieur. Un grand parking et des hangars à l'extérieur permettent d'entreposer les matériaux et de garer les engins. Le montant des travaux, de la maîtrise d'œuvre et des différents bureaux de contrôle s'élève à 1 081 000 € HT. Ces locaux inaugurés par le maire Yves Mercier, Jean-Pierre Vial sénateur et conseiller général, Dominique Dord député maire d'Aix les Bains, président de la Calb et Jean-Louis Sarzier conseiller général, sont aujourd'hui un outil de travail fonctionnel, rationnel et situé au centre de la commune pour les quatre employés municipaux en même temps qu'ils offrent des conditions plus favorables pour le rayonnement de l'école de musique cantonale.

R.B.



Avec ce nouvel équipement, la commune souhaite améliorer la qualité de ses services pour répondre aux besoins de la population et renforcer son soutien au milieu associatif, acteur important de la vie locale.